

# Conditions Générales de Vente 2022

## Camping L'Émeraude du Lac

### Validité des tarifs

Les présentes conditions générales de vente sont acceptées par le client, après validation de ce dernier, au moment de la réservation, en cochant la case « J'accepte les CGV ».

Les tarifs indiqués sur [www.campinglemeraudedulac.com](http://www.campinglemeraudedulac.com) ou sur nos dépliants sont valables pour 2022 et sont exprimés en Euros et TTC. La TVA appliquée est celle en vigueur actuellement au taux de 10%.

Les frais de réservations et le montant de la taxe de séjour ne sont pas inclus dans le prix du séjour. La taxe de séjour est à régler sur place, à votre arrivée. Son tarif est de 0.30€ par nuitée et par personne de plus de 18 ans.

### Les Conditions de règlement

Vous pouvez également réserver votre emplacement de camping. L'option de réservation est valable 10 jours, au cours desquels le paiement des arrhes doit être fait par :

- CB
- Par virement bancaire

Passé ce délai, sans confirmation de votre part suivant votre appel téléphonique, l'option est annulée. Le règlement doit être accompagné du formulaire de réservation remplie et les présentes conditions générales de ventes acceptées.

Toute réservation ferme doit être accompagnée d'arrhes à hauteur de 50% du séjour, plus 5€ de frais de réservation et des options éventuelles.

Un email de confirmation vous sera envoyé à la réception de vos arrhes, récapitulant le montant total de votre séjour. Le solde de tout compte du séjour est à régler **à votre arrivée**.

Sur place, les modes de paiement acceptés sont la carte bancaire, l'espèce et les chèques vacances.

Un départ anticipé ou une arrivée retardée ne pourra donner lieu à aucun remboursement, la totalité du séjour restant due.

L'établissement refusera l'accès aux familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué.

**Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne peuvent être admis.**

Seules les personnes inscrites sont autorisées à occuper l'hébergement ou l'emplacement qui leur est alloué. Toute personne, en dehors de ces personnes inscrites, sera considérée comme un visiteur et devra être enregistrée à l'accueil.

Le locataire est tenu de se conformer au règlement intérieur du camping (affiché à l'accueil). En cas de non-respect de ce dernier, la direction est en droit de l'exclure du camping.

### Les emplacements de camping

Le forfait de base comprend :

- 1 personne minimum
- L'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping-car
- L'emplacement pour 1 voiture (qui doit être garée sur l'emplacement)
- L'accès aux sanitaires et à la vidange des eaux usées
- L'accès aux services et équipements de loisirs

6 personnes maximum sont autorisées sur l'emplacement.

Il vous sera attribué un emplacement de camping, en fonction de la catégorie sélectionnée et en fonction de nos disponibilités.

Au cours de votre séjour, il ne sera pas possible de changer d'emplacement, sauf en cas exceptionnel et avec l'accord de la direction.

Le jour de votre départ, les emplacements doivent être libérés **au plus tard à 12h**. Le dépassement des horaires, entraînera la facturation d'une nuit supplémentaire. Votre emplacement doit être restitué propre et sans débris.

L'intensité des bornes électriques est de 16 ampères (3520 watts). Le client se branche à la borne avec son propre matériel.

### Animaux Domestiques

Les animaux sont acceptés dans l'enceinte du camping. Vous devez les tenir en laisse et pouvez présenter leur carnet de vaccination à jour et leur tatouage. Vous êtes responsables de ramasser leurs déjections.

En emplacements de plein air, ils sont acceptés avec supplément payable à la réservation (voir « Options »). Les chiens de race Rottweillers, American Staffordshire Terriers, Staffordshire Terriers, Rosas, ou chiens assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux 4 races citées précédemment sont formellement interdits.

### Annulation de votre séjour sans Garantie Annulation

Toute annulation de réservation doit être effectuée par écrit (lettre recommandée avec accusé de réception ou par email) auprès de l'établissement. **Un justificatif vous sera demandé.**

# Conditions Générales de Vente 2022

## Camping L'Émeraude du Lac

L'annulation, émanant du client, entraîne une facturation variable, selon la date à laquelle elle intervient :

- Annulation à plus de 60 jours avant le début du séjour : Remboursement des arrhes versées, déduits des frais de réservation (10€) et d'assurance annulation éventuelle (3% du montant total du séjour, frais de réservation non inclus)

- Annulation entre 60 et 15 jours avant le début du séjour : Facturation de la totalité des arrhes versées

- Annulation à moins de 15 jours avant le début du séjour : Facturation de la totalité du montant du séjour. Il vous sera toujours proposé un report du séjour, en fonction de nos disponibilités. En cas de refus de la part du client, les conditions ci-dessus s'appliquent

Les raisons dites « de confort » (raison météorologique par exemple) ne sont pas recevables.

Une Garantie complémentaire vous permettant d'obtenir le remboursement du montant de votre séjour en cas d'annulation suivant certaines conditions, pourra vous être proposée par l'établissement.

### Garantie Annulation

Cette garantie prend effet dès la souscription du contrat de location et expire la veille du premier jour du séjour à minuit. Sous réserve du respect des obligations contractuelles, cette garantie vous permet d'obtenir le remboursement des sommes versées, **frais de réservation et souscription à la garantie annulation déduits** (3% du montant total du séjour), si votre séjour devait être annulé dans les cas suivants selon la liste exhaustive ci-après :

**Une maladie grave, un accident corporel ou le décès de :**

- Vous-même, votre conjoint de droit ou de fait, vos ascendants ou descendants, votre tuteur
- Vos frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, gendres, belles-filles, beaux-pères, belles-mères

- Par maladie grave ou accident corporel grave on entend, toute atteinte temporaire ou définitive à votre intégrité physique, constatée médicalement et impliquant la cessation de toute activité professionnelle ou autre.

- **Les complications de grossesse**

- **Des préjudices graves**

Nécessitant impérativement votre présence le jour du départ prévu et consécutifs à un vol, à un incendie, à un dégât des eaux ou à des éléments naturels atteignant votre résidence principale ou vos locaux professionnels détruits à plus de 50% (attestation de l'assureur à fournir).

- **Licenciement économique**

De vous-même ou de votre conjoint à condition que la procédure n'ait pas été engagée avant la réservation du séjour.

- **Refus ou modifications de congés**

Refus ou modifications des congés suite à une demande de votre employeur.

- **Covid-19**

**Annulation gratuite et remboursement jusqu'au jour d'arrivée dans les cas suivants :**

Le client ou un membre composant le séjour, est positif ou au Covid au moment du début du séjour.

Quarantaine, par suite d'un test positif ou déclaré cas contact avéré, dans l'obligation de s'isoler et de faire le test PCR

Hospitalisation du client ou d'un membre de sa famille (conjoint de droit ou de fait, ascendants ou descendants, tuteur) atteint de la COVID

Réquision par les autorités dans le cadre de la lutte contre le COVID

Les motifs dits « **risques de masse** » sont exclus (quarantaine et confinement généralisés, état d'urgence sanitaire, fermeture des frontières, fermeture administrative de l'établissement, refus d'accès au pays de destination en cas d'absence de vaccination et dans le cas où le pays de destination imposait déjà un vaccin au moment de la réservation de séjour)

Tous ces motifs d'annulation doivent être communiqués par lettre recommandée accompagnée **de tous les documents nécessaires constatant les faits** (rapport d'expertise, constat des autorités de police, convocation, certificat médical ou de décès, courrier employeur...) dès leur survenance et au plus tard dans les 3 jours ouvrés suivant le sinistre ou l'événement.

Les raisons dites « de confort » (raison météorologique par exemple) ne sont pas recevables.

### Responsabilités

Le Camping L'Émeraude du Lac ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable en cas d'accident, de blessure, d'irrégularités, de perte ou de vol d'effets personnels ou de bagages.

Il appartient au client de s'assurer pour couvrir les accidents ou incidents relevant de la responsabilité civile.

### Droit à l'image

Lors de votre séjour sur notre camping, vous êtes susceptibles d'être pris en photo ou à être filmés pour la conception et la réalisation de nos plaquettes publicitaires, de notre site internet et de différents supports de promotion dont Facebook et Instagram.

# Conditions Générales de Vente 2022

## Camping L'Émeraude du Lac

Cette autorisation est consentie à titre gratuit, pour tous pays et pour une durée de 5 ans, sauf si vous signalez par écrit à la réception dès votre arrivée, votre opposition à cette pratique.

### COVID

Selon l'évolution des mesures gouvernementales. Pour que tous ensemble nous réussissions ces vacances d'été, soyez vigilants et continuez à respecter les gestes barrières.

### Médiateur

Conformément aux dispositions de l'article L 1612-1 du code de la consommation, tout client du terrain de camping a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait à l'exploitant du terrain.

En cas de difficultés survenant pour l'exécution du présent règlement intérieur, du contrat de location ou par suite de sa résiliation pour quelque cause que ce soit, et si aucune solution amiable ne peut mettre fin au litige, les tribunaux seront seuls compétents.

Pour Plus de renseignements, nous restons à votre disposition  
Camping L'Émeraude du Lac – 6 Lieu Dit « La Barge » - 63590 Cunlhat  
[contact@campinglemeraudedulac.com](mailto:contact@campinglemeraudedulac.com)